

Compte – rendu atelier territorial du REAAP Le 6 Mars 2008 à Morlaix

Présents : Annie MOREL OTTAVY, André INIZAN, Isabelle PLANCON, Marie LE POUPON, Virginie TESSIER, Valérie BERTHOU, Christiane COLLIN, Françoise LE ROUX, Perrine ROLLAND, Flora PENELON, Régine MORVAN, Josette LE DANTEC, Jérôme ARROS, Frédérique MORIO, Gaïd BEAUVERGER.

Excusés : Laurence ABEILLE, Caroline COLLIN, D.LE BRAS, I.GLERAN, E. MORZADEC, Jacqueline BOURBIGOT, Marie Josée MEAR, Maryse DAVEZAC.

**Prochain atelier territorial le mardi 20 mai de 14h à 16h30 à Morlaix
Communauté, 2 b voie d'Accès au port. Morlaix**

Linda Héliés qui animait l'atelier avec Annie a quitté le territoire pour un poste de référente famille au centre social de Kerourien à Brest. L'animation de l'atelier sera assurée par Annie, André auxquels se joint Gaïd.

I – Présentation du service de médiation familiale : Ty Yann par Valérie BERTOU

Ce service est proposé depuis décembre 07 à Morlaix, suite à une demande de la CAF.

Qu'est ce que la Médiation Familiale ?: c'est un mode alternatif de gestion des conflits via l'intervention d'une tierce personne. La médiation s'adresse uniquement aux jeunes adultes ou adultes.

Objectifs : permettre à chacun de retrouver un équilibre personnel et familial suite à un divorce, une rupture de communication... Il s'agit de chercher des accords pour trouver des solutions aux besoins. Ces derniers doivent être équitables et mutuellement acceptables.

La médiation familiale n'est jamais imposée. Ce sont les personnes qui la sollicitent. Elles sont orientées vers le service soit par une assistante sociale, soit par le juge des affaires familiale ou encore le bouche à oreille.

Les situations de rupture familiale représentent 90% des entretiens avant ou après séparation des couples. Les entretiens ne sont pas prévus entre parents et enfants même si il peut arriver que le médiateur rencontre le jeune.

10% des entretiens concernent des relations intergénérationnelles (grands parents, parents, jeunes).

L'entretien : le médiateur reçoit toujours les personnes ensemble, une fois tous les 15 jours (entretien de 2h). Pour respecter la confidentialité, aucun rapport n'est rendu.

Quand un accord est trouvé entre les parties, le médiateur rédige un protocole d'accord partiel ou total qui est remis aux personnes par homologation.

6 rencontres sont souvent nécessaires.

Pour l'aide à la décision de séparation 3 entretiens sont souvent prévus.

Coût : Si la médiation est proposée par le juge aux affaires familiales : coût forfaitaire s'élevant de 340 € à 640€ (pour un couple). Possibilité de demander l'aide juridictionnelle.

Dans les autres cas, le coût des entretiens dépend d'un barème lié aux ressources. Le barème national de 5 € à 130 € par personne par entretien en fonction des ressources.

Permanences : tous les jeudis au local de Kéris : 29 ter rue Camille Langevin.

La permanence sera transférée dans les locaux de la CAF à partir de septembre prochain.

II – Présentation de Parentel par Marie LE POUPON

Parentel propose 3 services :

- un accueil, une écoute et des entretiens en direction des parents. Pour ce faire Parentel propose des permanences téléphoniques (02 98 43 21 21), des groupes de paroles, des entretiens individuels ou en couple sur rendez vous. (N Bouvier, M Le Poupon), 3h par semaine, 15 rue de Kerfraval

A Morlaix, l'accompagnement des parents en deuil a été suspendu après une expérimentation d'un an.

- Parentel propose de nombreuses formations et congrès. Le prochain aura lieu les 5 et 6 juin à Brest. Thème : Qu'en est-il de la difficulté d'être parent ? Qu'en comprendre, qu'en dire, qu'en faire ? La place des parents, la valorisation de ce qu'ils font sera au cœur de ces journées.

- Pasaj : service anonyme pour les 12/25 ans où les ados et jeunes adultes ont la possibilité de communiquer avec un psychologue via des mails ou des textos. Il s'agit pour Parentel d'une 1^{ère} accroche pour entrer en communication avec les adolescents. (02 98 43 10 20 – 06 32 98 22 07 – pasaj29@orange.fr)

III – Informations locales

1) Françoise LE ROUX présente le programme « Eduquer à la motivation : cette force qui fait réussir »

Ce cycle de conférences et d'ateliers d'échanges de pratiques sont organisés dans le cadre du Dispositif Réussite Educative et sont ouverts aux parents, bénévoles et professionnels. Ils seront animés par Jacques André (Ancien maître de conférences en Sciences de l'Education à l'université de Poitiers). Il apportera son regard sur l'éducation, sur le fait que la motivation ne soit pas un état de fait mais qu'elle se construit (vision globale et interactionniste) et donnera des clés pour permettre à chacun de construire une vision différente sur ce qu'est la réussite d'un enfant ou d'un jeune.

2) Le réseau des animateurs jeunesse organise, du 21 avril au 17 mai, une réflexion autour du thème : Accros d'écrans.

Au cours de ce mois, des ateliers d'échanges seront organisés avec les jeunes, des vidéos seront diffusées afin de débattre sur l'impact de l'écran (les dangers mais aussi les biens faits).

Programme : 3 dates qui sont à retenir

- 21 avril : conférence avec Serge TISSERON à 20h30 au l'Espace du Roudour Saint Martin des Champs

- 22 avril : matin : atelier d'échanges entre professionnel à St Thégonnec

Après midi : ateliers avec des jeunes à la médiathèque « Aux ailes du temps ».

Soirée : débat à Ti An Oll à 20h30 avec S Tisseron

- 17 mai : temps fort à Maj

3) Flora nous informe que des soirées débats seront mises en place dès avril prochain au pôle petite enfance. Elles auront lieu tous les 1^{er} mardi du mois, animées par Parentel. Les sujets traités seront liés à la petite enfance.

En décembre, un temps fort (conférence), sera organisé avec un spécialiste de la petite enfance. Intervenante prévue S Giampino. Auteur du livre : « Les mères qui travaillent sont-elles coupables ? » édition Albin Michel

Pour ces soirées : problème de garde. Travail en partenariat avec Carré d'As en fin d'année pour créer un fichier baby sitting.

Au sein du pôle : création d'un espace d'échanges et d'initiatives entre parents et professionnels. Pour accompagner ce projet de soutien à la parentalité l'embauche d'une EJE est prévue.

4) Le 13 mars à 17h15 une invitation du lycée de Suscinio à l'exposition d'affiches des élèves de 1^{ère} sur la prévention de l'ivresse.

5) André et Annie ont rencontré l'équipe d'assistantes sociales de l'éducation nationale à la demande de Mme Malhas AS coordonnatrice. MJ Méard représentera cette équipe aux ateliers REAAP.

6) La Troupe de Nous continue ses représentations dans le Finistère, MJC Douarnenez, Landivisiau, Carhaix.

7) « Prête moi ta plume » : Permanence de l'écrivain public Sophie-Emelyne Jouanny dans les locaux de la caf tous les lundi de 13h30 à 16h30 : aide et soutien à la rédaction de tous documents administratifs, lettre de motivation.....

IV- Projet REAAP Morlaix

1) Mise en place de formation au processus de **Communication Non Violente**

Intervenante : Josiane SABATIER

Suite aux 2 jours de sensibilisation en 2007, des demandes de sensibilisation ou d'approfondissement ont été exprimées. Pour les professionnels rien ne sera organisé par l'atelier. Cependant si demande, possibilité d'y réfléchir, le financement devrait être assuré dans le cadre du plan de formation.

Pour les parents 2 périodes sont prévues et une demande de financement va être formulée. Ce projet est porté par Carré d'As.

31 mai et 7 juin (changement de date) : groupe de sensibilisation à la CNV. Un groupe de 10 à 15 personnes maximum. Il serait intéressant de mobiliser des hommes. En effet, en 2007, le groupe constitué uniquement de mères de famille a regretté l'absence de participation des pères. Leurs témoignages sur le rôle paternel auraient enrichi les échanges.

18 et 25 octobre 2008 : groupe de sensibilisation (15 pers max) : participants parents des groupes de sensibilisation 2007 et 2008

2) Souhait de mettre en place à Morlaix ou dans une autre commune du territoire une journée de présentation du REAAP par les pilotes, un mardi fin mai ou début juin. Journée pour les élus, les professionnels, les bénévoles, les parents. Cette présentation s'appuie sur un support diaporama et par une intervention par H Bidard sur la parentalité. Cette présentation est pertinente pour les personnes qui ne connaissent pas le REAAP et pour celles qui sont déjà investies (lien entre l'atelier et le réseau départemental et national).

3) Organisation d'une **journée autour de la valorisation des parents** en 2009 (journée construite avec les parents).

Pour construire, orienter cette journée, des membres du REAAP, qui ont participé à la formation « porteur de paroles », se proposent de former les personnes qui le souhaite à l'outil (avant juin 2008). L'outil permet de recueillir la parole des parents, dans la rue, en les interpellant avec une question du type : « les parents sont démissionnaires, et vous ? Ou encore vous le croyez ? ». A partir de ces témoignages, il serait possible d'organiser un débat public, un forum ... **Tout est à construire !!!** Pour le prochain atelier il s'agira de prévoir une date pour «former » les volontaires et définir un échéancier du projet.

V – Infos REAAP Département

1) 11 mars 2008 : réunion thématique à Châteaulin sur : le travail avec les parents.
Une deuxième journée est prévue sur cette thématique le jeudi 29 mai à 9h30 à la MPT de Chateaulin quai Alba). Il faut s'inscrire au 02 98 43 94 53.

2) Le site : infos parents 29 est mis en place. Possibilité que les acteurs locaux alimentent le site, annonce d'animations, de permanences...

Prochain atelier le Mardi 20 Mai dans les locaux de Morlaix communauté de 14h à 16h30

Ordre du jour : Présentation du DRE (Dispositif de réussite éducative) par C Collin

Info diverses

Projets en cours CNV et projet « porteurs de paroles »